**Procès-verbal** de la séance régulière du Conseil municipal tenue le 01 octobre 2018, à 19 heures 30, à la salle du conseil située au 195 rue Bilodeau, à Saint-Fabien-de-Panet et à laquelle sont présents :

M. Claude Doyon Maire

MM. Réal Francoeur Conseiller

Laurent Laverdière Conseiller

Jean Doyon Conseiller

 ~~Patrick Jeffrey Conseiller~~

Mmes Lyne Hébert Conseillère

 Nancy Gauvin Conseillère

**Ouverture de la séance**

Formant quorum, la séance est ouverte sous la présidence de M. Claude Doyon, Maire. Madame Nancy Blanchard fait fonction de secrétaire-trésorière. M. Patrick Jeffrey est absent.

**18-10-207 Adoption de l’ordre du jour**

Il est proposé par Mme Lyne Hébert et résolu à l’unanimité des conseillers,

**D’ADOPTER** l’ordre du jour tel que présenté après avoir ajouté les points :

7.1 Refuge – parc Régional des Appalaches;

7.2 Bière et saucisse;

 Le point « Autres sujets » demeure ouvert jusqu’à la fin de la séance.

**ADOPTÉE**

**ORDRE DU JOUR**

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**
2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
3. **LÉGISLATION**
	1. Adoption du règlement 338-2018 remplaçant le règlement 327-2016 décrétant le code d’éthique et de déontologie des employés de la municipalité de St-Fabien-de-Panet ;
4. **ADMINISTRATION**
	1. Adoption du procès-verbal – Séance régulière du 10 septembre 2018;
	2. Adoption des déboursés et comptes à payer;
	3. Suivi
* Soumission de cueillette des matières recyclables et non recyclable;
* Conseil de la fabrique – Utilisation du garage de la fabrique par la municipalité;
* Coupe de bois sur les lots de la municipalité;
* Cours de musique – Nombre d’inscriptions;
	1. Hockey des 8 M - Invitation;
	2. Randonnées des Quadistes – Journée bénévole pour ramassage des ordures dans les trails de quad;
	3. Formation sur la loi 122,155 et 108 – Inscription de la directrice générale;
	4. Burocom– Offre de service diminuer le papier;
	5. Maison des jeunes – Nouvelle animatrice;
	6. Bêchedor inc – Demande d’autorisation pour faire tirer la ligne;
	7. Prix prestige Desjardins;
	8. Première rencontre politique familiale;
	9. Habitation Panet – Renouvellement de l’entente pour 5 ans;
	10. Répartitions des propriétaires – 2015 à 2018;
	11. CORRESPONDANCE;
	12. INFORMATION DU MAIRE;
1. **TRANSPORT**
	1. PIRL – Fin des travaux de plans et devis;
2. **LOISIRS ET CULTURE**
	1. Heures de travail des assistants sauveteur et sauveteur;
	2. Statistiques du sondage de la piscine ;
	3. Statistiques du sondage du terrain de jeux ;
	4. Nouveauté biblio ;

6.5 Carte souper Festival Country ;

1. **AUTRES SUJETS**
	1. \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_;
	2. \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_;
	3. \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_;
	4. \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_;
	5. \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_;
	6. \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_;
	7. \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_;
2. **PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES**

**9.0 LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE**

**LÉGISLATION**

**18-10-208 Adoption du règlement #338-2018 remplaçant le règlement 327-2016 décrétant le code d’éthique et de déontologie des employés de la municipalité de St-Fabien-de-Panet**

ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE du Conseil municipal de Saint‑Fabien‑de-Panet, comté de Montmagny, tenue le 1 octobre, à 19h30 heures, à l’endroit ordinaire des réunions du conseil, à laquelle sont présents :

 MR Claude Doyon, Maire

MMES Nancy Gauvin, Conseillère

Lyne Hébert, Conseillère

MRS Réal Francoeur, Conseiller

 Jean Doyon, Conseiller

 ~~Patrick Jeffrey Conseiller~~

 Laurent Laverdière, Conseiller

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Claude Doyon, maire. M. Patrick Jeffrey est absent.

IL EST PROPOSÉ PAR MME NANCY GAUVIN

ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS QUE LA MUNICIPALITÉ ADOPTE LE PRÉSENT RÈGLEMENT #338-2018 REMPLAÇANT LE RÈGLEMENT #327-2016 DÉCRÉTANT LE CODE D’ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS DE LA MUNICIPALITÉ DE ST-FABIEN-DE-PANET.

ATTENDU QUE la Loi sur l’éthique et la déontologie en matière municipale, sanctionnée le 2 décembre 2010 crée l’obligation pour toutes les municipalités locales d’adopter un code d’éthique et de déontologie qui énonce les principales valeurs de la Municipalité en matière d’éthique et les règles qui doivent guider la conduite des employés de celle-ci;

ATTENDU QUE la loi prévoit à l’article 17 que le Code doit reproduire, en faisant les adaptations nécessaires, l’article 19 à l’effet qu’un manquement à une règle prévue au Code par un employé peut entraîner, sur décision de la Municipalité et dans le respect du contrat de travail, l’application de toute sanction appropriée à la nature et à la gravité du manquement;

ATTENDU QUE, conformément à l’article 18 de ladite Loi, l’adoption du Code d’éthique et de déontologie est prise par un règlement;

ATTENDU QUE l’adoption a été précédée de la présentation d’un projet de règlement en date du 4 septembre 2012 ainsi qu’une consultation des employés sur le projet de règlement qui s’est tenue le 24 septembre 2012;

ATTENDU QUE, conformément à l’article 12 de ladite Loi, un avis public contenant un résumé du projet de règlement a été publié le 6 septembre 2012;

ATTENDU QUE le conseil juge opportun, essentiel et d’intérêt public de se conformer aux exigences de la Loi par l’adoption du Code d’éthique et de déontologie des employés de la Municipalité de St-Fabien-de-Panet;

ATTENDU QU’un avis de motion a été donné à une séance régulière du conseil tenue le 6 août 2012;

EN CONSÉQUENCE, il est ordonnée et statué par le conseil de la Municipalité de St-Fabien-de-Panet, et ledit conseil ordonne et statue par le règlement ainsi qu’il suit, à savoir;

**Article 1 Préambule**

Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante.

**Article 2 Objet**

Le présent règlement a pour objet d’adopter un code d’éthique et de déontologie pour les employés municipaux de la Municipalité, lequel, notamment, énonce les valeurs de la Municipalité en matière d’éthique et les règles qui doivent guider la conduite des employés.

**Article 3 Code d’éthique et de déontologie des employés**

Le Code d’éthique et de déontologie des employés de la Municipalité de St-Fabien-de-Panet, joint en annexe A est adopté.

**Article 4 Prise de connaissance du Code d’éthique et de déontologie**

Un exemplaire du Code d’éthique et de déontologie est remis à chaque employé de la Municipalité. L’employé doit attester en avoir reçu copie et pris connaissance dans un délai de dix (10) jours suivants sa réception.

Le maire reçoit l’attestation du directeur général et secrétaire-trésorier.

Une copie de l’attestation est versée au dossier de l’employé.

**Article 5 Abrogation**

Le présent règlement abroge et remplace tout règlement, résolution, politique ou directive portant sur un sujet visé par le Code.

**Article 6 Entrée en vigueur**

Le présent règlement entre en vigueur après l’accomplissement des formalités édictées par la Loi.

*ADOPTÉ À SAINT-FABIEN-DE-PANET, COMTÉ DE MONTMAGNY, CE 1 ER JOUR D’OCTOBRE 2018.*

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Claude Doyon, Maire

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Nancy Blanchard, Sec.-très.

**ADOPTÉE**

**18-10-209 Adoption du procès-verbal – Séance régulière du 10 septembre 2018**

ATTENDU QU’une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre du Conseil, la secrétaire-trésorière est dispensée d’en faire la lecture ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Réal Francoeur et résolu à l’unanimité des conseillers,

QUE le procès-verbal de la séance régulière du 10 septembre 2018 soit approuvé.

**ADOPTÉE**

**18-10-210 Adoption des déboursés et des comptes à payer**

Il est proposé par M. Laurent Laverdière et résolu à l’unanimité des conseillers présents,

D’AUTORISER la secrétaire-trésorière à payer les factures et les déboursés qui sont inscrits au rapport détaillé et qui a été remis par la secrétaire-trésorière aux membres du Conseil, totalisant un montant à payer de 89 433,33 $

**ADOPTÉE**

**Certificat de crédit disponible**

Je, soussignée, Nancy Blanchard, secrétaire-trésorière, de la municipalité de Saint-Fabien-de-Panet, certifie que la municipalité dispose des crédits suffisants pour acquitter les factures et déboursés décrits dans le rapport remis aux membres du Conseil. (Règlement # 297-2007)

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Nancy Blanchard, secrétaire-trésorière

**NOTE SUIVI**

* **Soumission de cueillette des matières recyclables et non recyclable**;

La municipalité a reçu l’avis des avocats concernant la soumission de concassés du cap et selon l’avis, la municipalité n’a aucun motif pour ne pas donner le contrat à concassés du cap malgré quelques erreurs dans leur soumission. Les conseillers ont demandés à la directrice de surveiller le tonnage et le nombre de voyages, qui pourrait sembler exagérés.

* **Conseil de la fabrique – Utilisation du garage de la fabrique par la municipalité**;

La réunion du conseil de la fabrique qui devait avoir lieu le 25 septembre a été reportée au 3 octobre. La municipalité aura la réponse pour la prochaine séance.

* **Coupe de bois sur les lots de la municipalité**;

La municipalité va faire évaluer la quantité sur les 2 lots de la municipalité par le groupement forestier. Quand la municipalité aura reçu l’évaluation du groupement forestier, elle prendra la décision de qu’elle entrepreneur elle va engager pour faire les travaux ou si elle procède par vente de coupe.

* **Cours de musique – Nombre d’inscriptions**;

Il y a 10 de nos citoyens qui sont inscrits aux cours de musique de l’école internationale de musique.

**NOTE Hockey des 8 M - Invitation**

La municipalité a reçu une lettre de club de Hockey des 8 M pour la remercier de son don et pour inviter les gens à venir encourager les jeunes lors d’un match de l’équipe à St-Pamphile.

**NOTE Randonnées des Quadistes – Journée bénévole pour ramassage des ordures dans les trails de quad**

L’invitation a été faite aux gens qui seraient intéressés à faire du bénévolat pour le ramassage des ordures dans les trails de quad à communiquer avec randonnées des Quadistes.

**18-10-211 Formation sur la loi 122,155 et 108 – Inscription de la directrice générale**

Il est proposé par Mme Lyne Hébert et résolu à l’unanimité des conseillers présents

 D’AUTORISER la directrice générale à s’inscrire à la formation de l’ADMQ « Dans la foulée de l’adoption des PL 122, 155 et 108 qui aura lieu le 28 novembre prochain à Lac-Etchemin.

**ADOPTÉE**

**NOTE Burocom– Offre de service diminuer le papier**

La directrice générale mentionne qu’elle a reçu une offre de burocom pour la gestion sans papier et que les coûts seraient aux alentours de 4200$ pour l’équipement et le logiciel pour numériser les factures et ainsi diminuer le volume de documents papier. Le conseil va en reparler lors de la préparation du budget.

**NOTE Maison des jeunes – Nouvelle animatrice**

L’ABC des Hauts plateaux a informé qu’il y aura une nouvelle animatrice de la maison des jeunes, il s’agit de Julie-Anne Chapados. L’animatrice attend les jeunes au chalet des sports les jeudis de 18h00 à 21h00. Une publicité sera faite sur le facebook de la municipalité et dans le journal communautaire le réveil pour attirer plus de jeunes.

**NOTE Bêchedor inc – Demande d’autorisation pour faire tirer la ligne**

La demande a été présentée au conseil et ils ont décidés de ne pas défrayer de coût pour le tirage de ligne entre la propriété de Béchedor inc et le terrain de l’ancien dépotoir.

**NOTE** **Prix prestige Desjardins**

 La candidature de Brigitte Mode V.I.P. a été déposée et Mme Bolduc sera invitée au gala qui aura lieu le 16 novembre prochain à l’école Louis-Jacques Casault.

**NOTE Première rencontre politique familiale**

 Il y aura une première rencontre le mardi 9 octobre à 18h30 à la bibliothèque avec le nouveau comité de la politique familiale pour voir où la municipalité en rendu dans ses réalisations.

**18-10-212 Habitation Panet – Renouvellement de l’entente pour 5 ans**

Il est proposé par M. Jean Doyon, et résolu à l’unanimité des conseillers présents de renouveler l’entente avec Les Habitations Panet, entente numéro 21, du Programme de supplément au loyer (Renouvellement d’entente de gestion (org. : 001414)) pour cinq ans, c’est-à-dire pour la période du 1er avril 2018 au 31 mars 2023.

**ADOPTÉE**

**NOTE** **Répartitions des propriétaires – 2015 à 2018**

M. Claude Doyon a rencontré CIM lors du congrès de la FQM et il leur a demandé de sortir la proportion des propriétaires qui ne sont pas résidents par rapport à ceux qui sont propriétaires résidents. En 2015, il y avait 31,49% des propriétaires non-résidents contre 68.51% de propriétaires résidents.

En 2016, c’était 31,37% de propriétaires non-résidents contre 68,63% de propriétaires résidents. En 2017, il y avait 31,49% de propriétaires non-résidents et 68,51% de propriétaires résidents. On remarque que le pourcentage de propriétaires non-résidents et de propriétaires résidents reste stable.

 **CORRESPONDANCE**

 **INFORMATION DU MAIRE**

**18-10-213 PIRL – Fin des travaux de plans et devis**

Il est proposé par M. Réal Francoeur et résolu à l’unanimité des conseiller présents

 D’INFORMER le ministère des transports, de la mobilité durable et de l’électrification des transports que les plans et devis pour les travaux du programme de réhabilitation du réseau routier local volet redressement des infrastructures routières locales sont terminés et de fournir les documents requis pour recevoir la contribution financière accordée pour l’élaboration du projet RIRL-2017-556A.

**ADOPTÉE**

**NOTE Heures de travail des assistants sauveteur et sauveteur**

L’inspecteur municipal et la directrice générale vont dresser une liste de travaux à faire et M. Patrick Jeffrey va aviser les employés pour leur demander d’exécuter les heures qui leur ont été payées et qui n’ont pas étés travaillées.

**NOTE Statistiques du sondage de la piscine**

Un sondage a été distribué à l’école et mis sur le facebook de la municipalité. Il y a eu 29 répondants en ligne et les réponses papier n’ont pas encore été comptabilisées. Pour le moment ce qui en ressort c’est que les gens veulent que l’on garde la piscine ouverte et que la piscine soit ouverte le plus souvent possible. Le mois prochain nous aurons une vue d’ensemble car la compilation des réponses papier seront terminées.

**NOTE Statistiques du sondage du terrain de jeux**

Nous avons distribués un sondage sur le terrain de jeux à l’école et une version sur le facebook. Les compilations ne sont pas terminées. Nous aurons un bilan plus complet lors de la prochaine séance.

**NOTE Nouveauté biblio**

La bibliothèque vient de faire une rotation. C’est 600 nouveaux livres qui sont disponibles pour 3 mois.

**NOTE** **Carte souper Festival Country**

Mme Nancy Gauvin mentionne qu’elle a de billets à vendre pour le souper spaghetti qui aura lieu le 20 octobre prochain à la salle communautaire et qui sera suivi d’une soirée country. Ce souper est une activité de financement pour le futur festival.

**NOTE Refuge du parc Régional des Appalaches**

Le parc Régional des Appalaches a un projet de construction d’un refuge près du lac talon et qui n’est pas dans la zone qui est déneigé l’hiver. Le parc a demandé à la municipalité que le chemin soit déneigé l’hiver jusqu’au nouveau refuge, soit 1,5 km excédentaire, au frais de la municipalité. Une demande de prix a été faite à M. Eric Lemelin et à M. Yvan Chabot. Seul M. Lemelin a déposé son offre avant la séance du conseil. Les conseillers ont regardés cette offre mais la trouve trop dispendieuse par rapport à ce que la location de refuge peut rapporter. Ils ont donc décidés de ne pas faire déneiger le 1,5 km supplémentaire pour que les gens puissent avoir accès au nouveau refuge.

**18-10-214 Bière et saucisses**

Il est proposé par M. Réal Francoeur et résolu à l’unanimité des conseillers présents

D’ACHETER une carte pour l’activité de financement du carrefour jeunesse emploi, Bières et saucisses qui aura lieu le 17 octobre prochain à 17h00 à l’école Louis-Jacques Casault. Comme aucun conseiller n’est disponible, ils ont décidé d’offrir le billet à une personne qui est disponible et qui souhaite y participer. Le concours sera diffusé sur facebook.

**ADOPTÉE**

**Période de questions des contribuables**

 M. le maire invite les personnes présentes à la période de questions.

**18-10-215 Levée ou ajournement de la séance**

 Il est proposé par M. Réal Francoeur et résolu à l’unanimité des conseillers présents,

 DE LEVER la séance à 20h33.

**ADOPTÉE**

 En signant le présent procès-verbal, le maire est réputé avoir signé chacune des résolutions contenues dans ce procès-verbal.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Claude Doyon, Nancy Blanchard,

Maire Secrétaire-trésorière